



TELEFILM **PARTENAIRE**
C A N A D A **DE ▶**
CHOIX

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
LOGO SIGNATURE PRINCIPALE	5
VERSIONS LINGUISTIQUES	7
AUTORISATIONS ET RESTRICTIONS	8
LOGO SIGNATURE PROPULSÉ PAR	9
BOÎTE À OUTILS	12
ÉLÉMENTS GRAPHIQUES	13
COULEURS OFFICIELLES	14
TYPOGRAPHIE	15
MOT-SYMBOLE CANADA	16
APPLICATIONS	17
PUBLICITÉS	18
BANNIÈRES PUBLICITAIRES	19
MÉDIAS SOCIAUX	20
<i>ROLLUP</i>	22
FOND DE SCÈNE	23
PRÉSENTATION POWERPOINT	24
PAPETERIE	25
CARTES PROFESSIONNELLES	26
ENVELOPPES ET ÉTIQUETTES D'EXPÉDITION	27
EN-TÊTES DE LETTRE	28
AUTRES DOCUMENTS	29
SIGNATURES COURRIEL	31
BRANDING INTERNATIONAL	33
LOGO SIGNATURE INTERNATIONALE	34
VERSIONS LINGUISTIQUES	36
AUTORISATIONS ET RESTRICTIONS	37
LOGO SIGNATURE PROPULSÉ PAR	38
RDV CANADA	41
DIRECTION ARTISTIQUE	42

INTRODUCTION

PARTENAIRE DE ▶ CHOIX

- ▶ Promouvoir et appuyer les créateurs canadiens et leurs histoires tant au pays qu'à l'étranger.
- ▶ Financer et soutenir les films à toutes les étapes.
- ▶ Fière administratrice des programmes de financement du Fonds des médias du Canada.
- ▶ Favoriser une plus grande inclusivité afin de poursuivre la création d'un portfolio diversifié et équilibré.
- ▶ Recommander des projets susceptibles d'être reconnus comme coproductions audiovisuelles régies par un traité.
- ▶ Téléfilm est au cœur de l'industrie canadienne du contenu sur écran.



INTRODUCTION



PROPULSÉ PAR

- ▶ Faire rayonner la créativité canadienne et en faire la promotion dans les festivals et marchés afin que les auditoires du monde entier puissent découvrir le contenu canadien et ses créateurs.



LOGO SIGNATURE **PRINCIPALE**

LOGO SIGNATURE PRINCIPALE

Logo signature principale qui présente Téléfilm en tant qu'institution.
Pour utilisation dans un contexte corporatif.

TELEFILM PARTENAIRE
CANADA DE ▶
CHOIX



LOGO SIGNATURE PRINCIPALE VERSIONS LINGUISTIQUES

Version française

TELEFILM **PARTENAIRE**
C A N A D A **DE ▶**
CHOIX

Version anglaise

TELEFILM **PARTNER**
C A N A D A **OF ▶**
CHOICE

Version bilingue
(communication à
prédominance française)

TELEFILM **PARTENAIRE** **PARTNER**
C A N A D A **DE ▶** **OF ▶**
CHOIX **CHOICE**

Version bilingue
(communication à
prédominance anglaise)

TELEFILM **PARTNER** **PARTENAIRE**
C A N A D A **OF ▶** **DE ▶**
CHOICE **CHOIX**

LOGO SIGNATURE PRINCIPALE AUTORISATIONS ET RESTRICTIONS

VERSION OFFICIELLE

Dans la majorité des cas, la signature principale devrait être utilisée sur un fond blanc.

Toutefois, lorsque le médium le requiert, des versions alternatives sont disponibles.

Espace de protection



Versions alternatives



RESTRICTIONS

Couleurs non incluses dans le guide



Couleurs différentes pour les composants



Distorsion



Reconstitution



Ajout d'éléments



Fond peu contrasté ou complexe



COMMUNICATIONS INTERNES

Dans de rares occasions, la signature de Téléfilm Canada peut être utilisée sans son slogan.

Cette signature d'origine peut se retrouver dans divers documents administratifs. Sa couleur est vouée à être remplacée par le noir.





LOGO SIGNATURE **PROPULSÉ PAR**

LOGO SIGNATURE **PROPULSÉ PAR**

Doit être utilisé lorsque Téléfilm agit à titre d'organisatrice principale d'événements ou d'initiatives.

TELEFILM  **PROPULSÉ
PAR**
C A N A D A



LOGO SIGNATURE **PROPULSÉ PAR** AUTORISATIONS ET RESTRICTIONS

VERSION OFFICIELLE : DOIT ÊTRE UTILISÉ LORSQUE TÉLÉFILM AGIT À TITRE D'ORGANISATRICE PRINCIPALE D'ÉVÉNEMENTS OU D'INITIATIVES.

Dans la majorité des cas, la signature « Propulsé par » devrait être utilisée sur un fond blanc.

Toutefois, lorsque le médium le requiert, des versions alternatives sont disponibles.

Espace de protection



Versions alternatives

TELEFILM ◀ **PROPULSÉ
PAR**
C A N A D A

TELEFILM ◀ **PROPULSÉ
PAR**
C A N A D A

TELEFILM ◀ **PROPULSÉ
PAR**
C A N A D A

IL EST IMPORTANT DE TENIR COMPTE DE L'ORIENTATION DU DÉGRADÉ.

VERSIONS LINGUISTIQUES

Version française

TELEFILM ◀ **PROPULSÉ
PAR**
C A N A D A

Version anglaise

TELEFILM ◀ **POWERED
BY**
C A N A D A

Version bilingue (communication à prédominance française)

TELEFILM ◀ **PROPULSÉ
PAR
POWERED
BY**
C A N A D A

Version bilingue (communication à prédominance anglaise)

TELEFILM ◀ **POWERED
BY
PROPULSÉ
PAR**
C A N A D A

BOÎTE À OUTILS

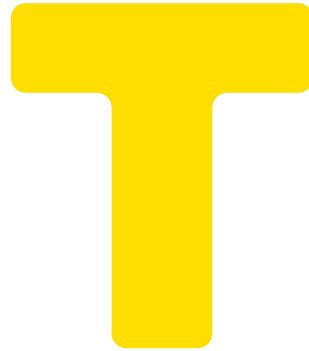
ÉLÉMENTS GRAPHIQUES

Ces trois éléments graphiques qui composent la marque agissent à titre complémentaire pour illustrer le rayonnement de Téléfilm Canada tant au pays qu'à l'étranger.



LE DÉGRADÉ « ROUGE-JAUNE »

Le dégradé « rouge-jaune » représente le lien fort qui existe entre Téléfilm et le Canada, et le rayonnement dont celui-ci bénéficie grâce à nos actions.



L'ICÔNE GRAPHIQUE « T »

L'icône graphique « T » est l'expression de la multiplicité des talents canadiens que soutient Téléfilm Canada.



L'ICÔNE GRAPHIQUE « PLAY »

L'icône graphique « Play » est le symbole des actions que mène Téléfilm pour soutenir l'industrie audiovisuelle canadienne.



L'ICÔNE GRAPHIQUE « PROJECTEUR »

L'icône graphique « Projecteur » symbolise l'idée de la propulsion, favorisant le rayonnement du Canada à l'international.

REMARQUE SUR LES PROPORTIONS

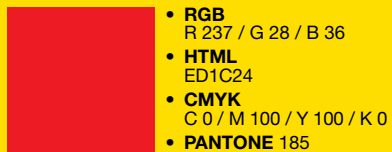
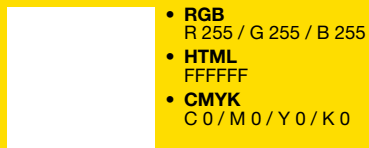
Le « T » de la signature ne doit jamais être utilisé à d'autres fins. Les proportions de l'icône graphique « T » sont différentes de celles du T de la signature de Téléfilm Canada. L'icône graphique « T » a été conçue ainsi pour favoriser une plus grande visibilité du jaune.



COULEURS OFFICIELLES

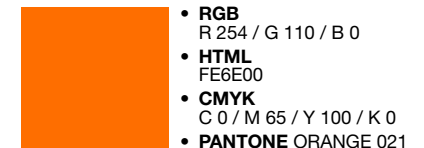
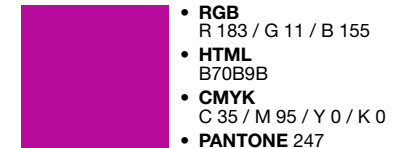
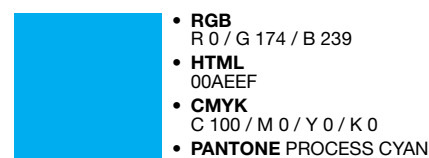
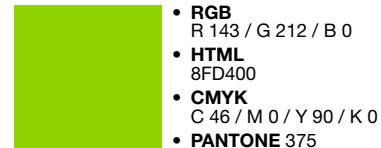
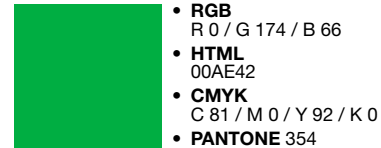
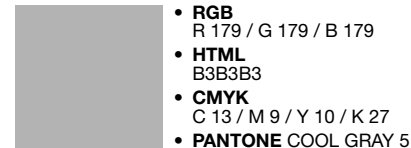
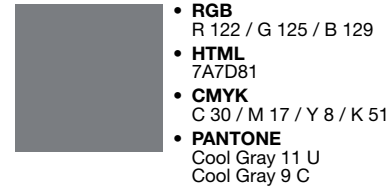
COULEURS PRINCIPALES

Le jaune et le noir sont les couleurs principales de la marque Téléfilm Canada. Le jaune a été choisi pour son dynamisme visuel, sa chaleur et sa luminosité. La neutralité du noir exprime le professionnalisme de Téléfilm Canada et met l'accent sur la couleur jaune de la marque.



COULEURS SECONDAIRES

Les couleurs secondaires ont été choisies pour enrichir le spectre visuel des communications de Téléfilm Canada.



TYPOGRAPHIE

La police de caractère officielle pour toute communication imprimée est Helvetica Neue LT Std. Pour les communications électroniques, la police Arial doit être utilisée. Ces polices ne peuvent sous aucun prétexte être remplacées. Elles existent en versions MAC et PC. On peut se les procurer à l'adresse myfonts.com. Une variété de graisses différentes est disponible.

POLICE POUR LES COMMUNICATIONS IMPRIMÉES

Helvetica Neue LT Std 97 Black Condensed

**abcdefghijklmn
opqrstuvwxyz
ABCDEFGHIJKLMN
OPQRSTUVWXYZ
0123456789**

- Helvetica Neue LT Std 77 Bold Condensed
- Helvetica Neue LT Std 67 Medium Condensed
- Helvetica Neue LT Std 57 Condensed
- Helvetica Neue LT Std 47 Light Condensed
- **Helvetica Neue LT Std 95 Black**
- **Helvetica Neue LT Std 75 Bold**
- Helvetica Neue LT Std 55 Roman
- Helvetica Neue LT Std 45 Light
- Helvetica Neue LT Std 35 Thin

POLICE POUR LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Arial Black

**abcdefghijklmn
opqrstuvwxyz
ABCDEFGHIJKLMN
OPQRSTUVWXYZ
0123456789**

- Arial Bold
- Arial Regular

MOT-SYMBOLE CANADA

PRÉSENTATION DE LA SIGNATURE ET DU MOT-SYMBOLE

Lorsque la signature et le mot-symbole sont utilisés, les règles suivantes doivent être appliquées afin de respecter l'image de marque.

RÈGLES VISUELLES POUR LA SIGNATURE ET LE MOT-SYMBOLE

- Ils ne devraient en aucun cas et d'aucune façon être modifiés*;
- Ils devraient être bien dégagés, loin de tout élément susceptible d'en diminuer l'effet ou d'en distraire le regard;
- Ils ne devraient pas figurer sur un fond susceptible d'en diminuer l'effet;
- la signature et le mot-symbole devraient être présentés comme éléments nettement distincts;
- le mot-symbole ne doit jamais faire partie d'un titre, d'une expression ou d'une phrase.
- * Remarque : Des exceptions peuvent être faites pour la disposition d'une signature en regard du nombre de lignes et de l'espacement entre les colonnes.

Source : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/communications-gouvernementales/programme-federal-image-marque/manuel.html#toc10-3>

Canada

Le mot-symbole Canada doit être utilisé pour tout ce qui concerne la promotion à l'international, les rapports gouvernementaux ainsi que pour la papeterie. Le mot-symbole Canada doit figurer à droite de la signature de Téléfilm Canada. Les proportions sont montrées ci-dessous.

TELEFILM PARTENAIRE
C A N A D A **DE**  **CHOIX** **Canada**

TELEFILM PARTENAIRE
C A N A D A **DE**  **CHOIX** **Canada**

ESPACE DE PROTECTION



COULEURS AUTORISÉES

Canada

Canada

Canada

APPLICATIONS

PUBLICITÉS

Du matériel publicitaire et promotionnel peut être créé afin de soutenir l'industrie ou pour promouvoir des films spécifiques. Afin d'assurer une uniformité ainsi que le respect de la marque Téléfilm Canada, une structure de contenu est priorisée. Il est donc essentiel de respecter les directives ci-contre.

Voici quelques exemples de publicités.

Des icônes des réseaux sociaux de Téléfilm Canada ont été conçues pour être utilisées dans les communications.

TELEFILM.CA    



Pleine page verticale
Format *Letter*



Pleine page verticale
Format *Letter*

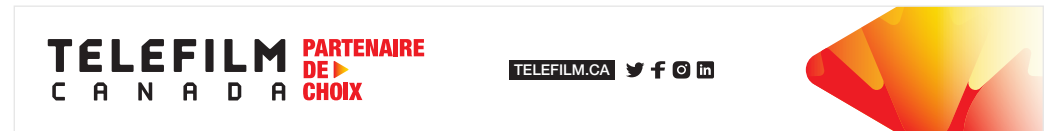
BANNIÈRES PUBLICITAIRES



Bannière verticale
Format *Skyscraper*



Format *Big box*



Format *Leaderboard*



Bannière horizontale
Format *Skyscraper*

MÉDIAS SOCIAUX

FACEBOOK

TELEFILM PARTENAIRE
CANADA DE ▶
CHOIX

TWITTER

TELEFILM PARTENAIRE PARTNER
CANADA DE ▶ OF ▶
CHOIX CHOICE

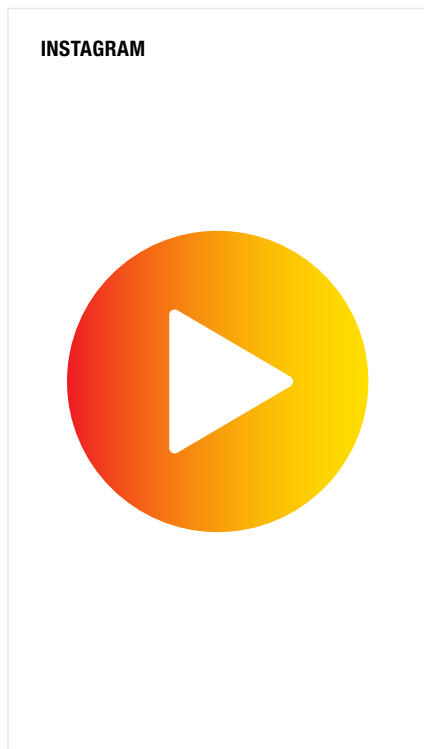
LINKEDIN

TELEFILM PARTENAIRE PARTNER
CANADA DE ▶ OF ▶
CHOIX CHOICE

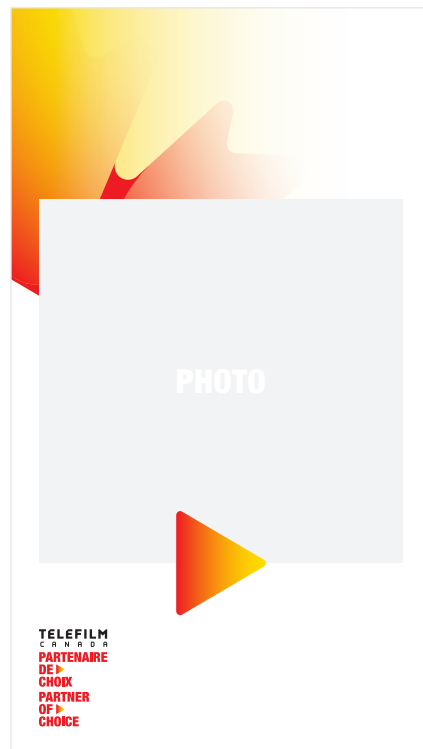
YOUTUBE

TELEFILM PARTENAIRE PARTNER
CANADA DE ▶ OF ▶
CHOIX CHOICE

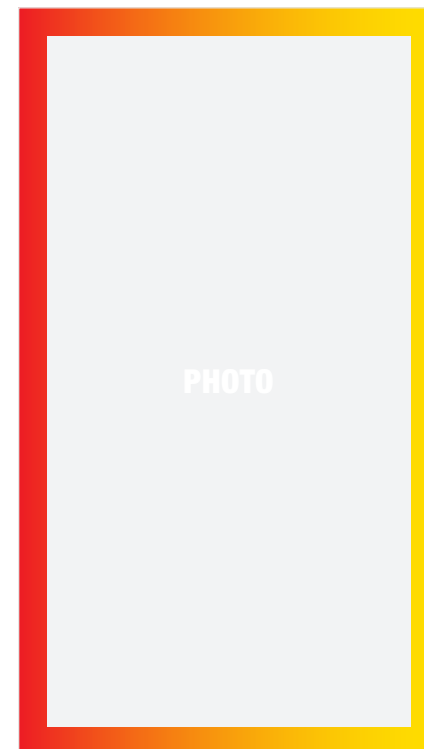
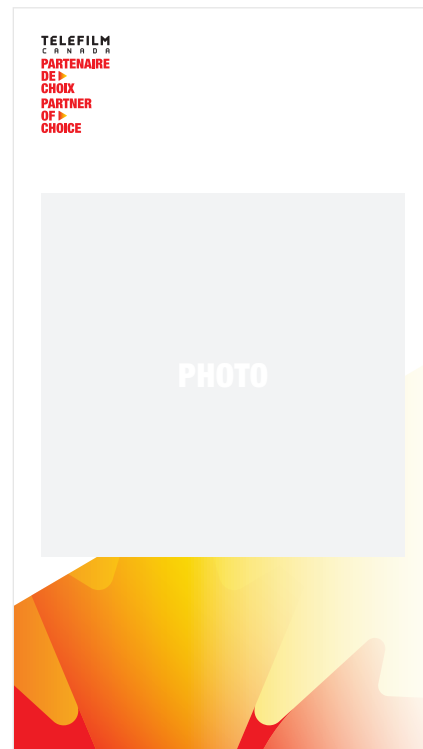
MÉDIAS SOCIAUX



INSTAGRAM



Cadre *Story* Instagram



ROLLUP

Afin d'accroître la visibilité de Téléfilm Canada lorsqu'elle est présente à des événements, des *rollups* peuvent être utilisés. Dans la majorité des cas, l'utilisation de l'icône graphique « Projecteur » et le logo signature de Téléfilm Canada est priorisée*.

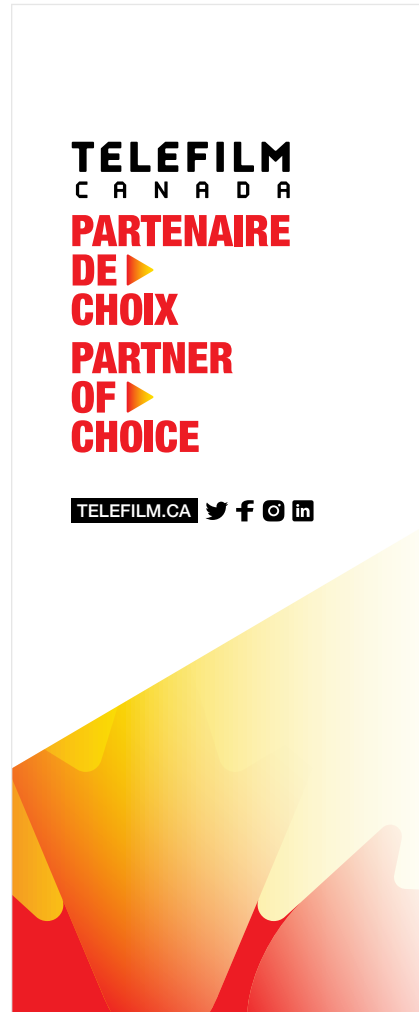
* Toujours utiliser la version bilingue du logo signature.

L'ANGLAIS OU LE FRANÇAIS D'ABORD ?

Dans tous les cas, des salutations aux signatures institutionnelles, en passant par les notes de service et les cartes professionnelles, l'ordre linguistique est le suivant :

- Le français apparaît en premier ou à gauche pour un bureau situé au Québec.
- L'anglais apparaît en premier ou à gauche pour un bureau situé dans un autre territoire ou une autre province.

Source : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/valeurs-ethique/langues-officielles/services-public/bureaux-bilingues.html>



Rollup « Partenaire »



Rollup « Partenaire »

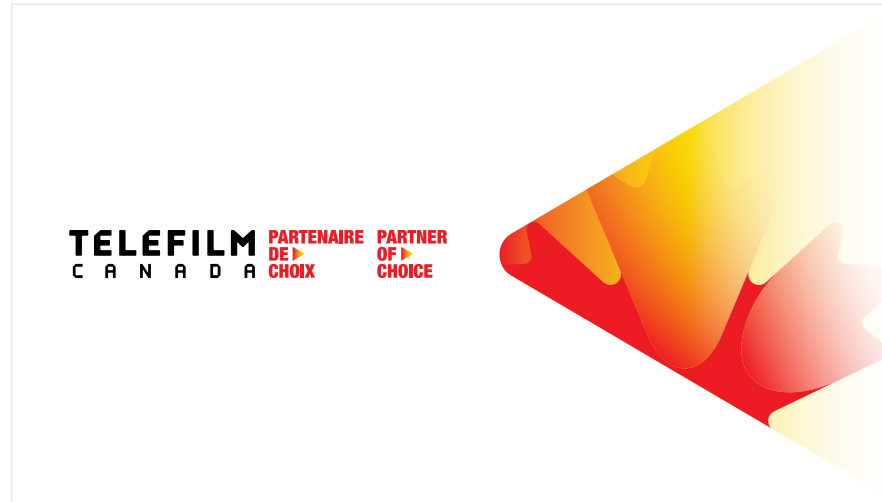


Rollup « Propulsé »

FOND DE SCÈNE

Afin d'accroître la visibilité de Téléfilm Canada lorsqu'elle est présente à des événements, un fond de scène peut être utilisé.

* Toujours utiliser la version bilingue du logo signature.

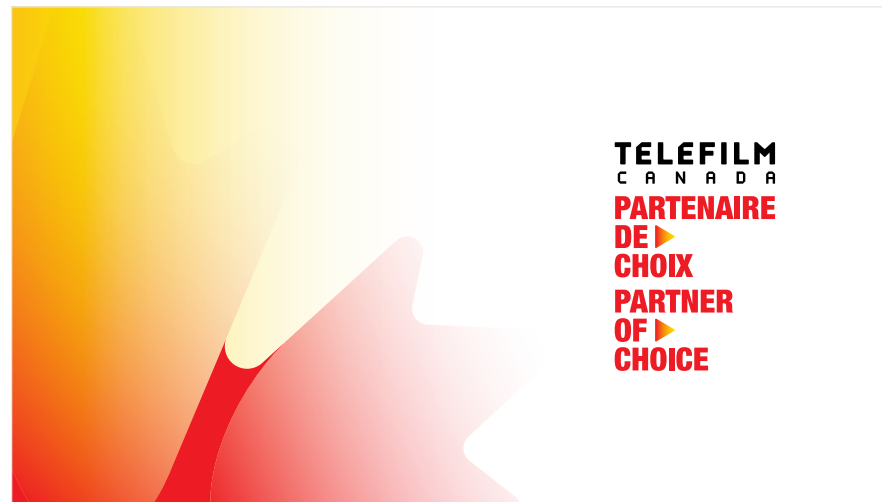


L'ANGLAIS OU LE FRANÇAIS D'ABORD ?

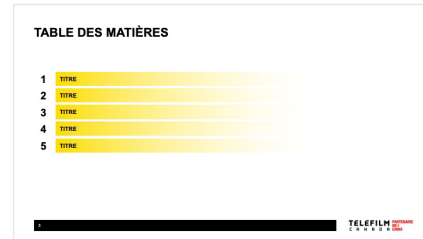
Dans tous les cas, des salutations aux signatures institutionnelles, en passant par les notes de service et les cartes professionnelles, l'ordre linguistique est le suivant :

- Le français apparaît en premier ou à gauche pour un bureau situé au Québec.
- L'anglais apparaît en premier ou à gauche pour un bureau situé dans un autre territoire ou une autre province.

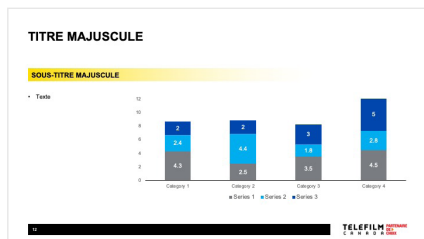
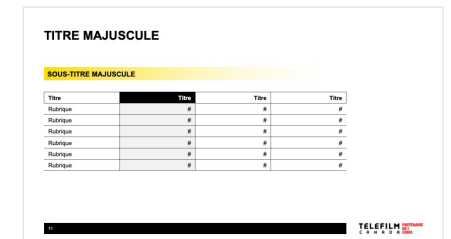
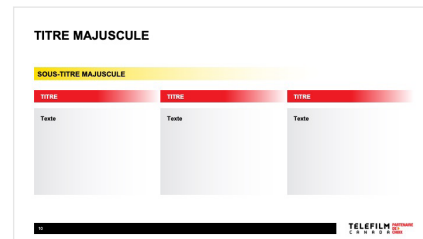
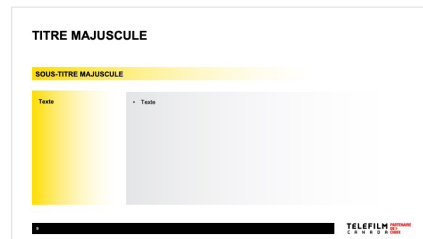
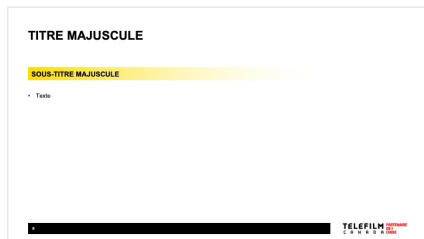
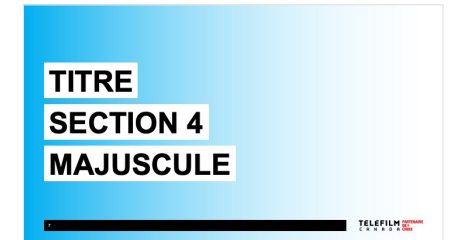
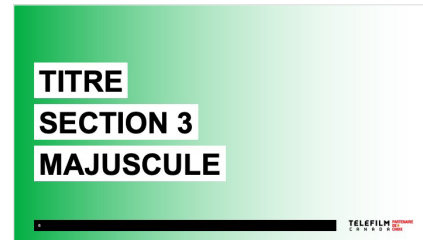
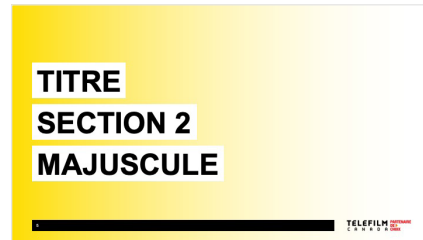
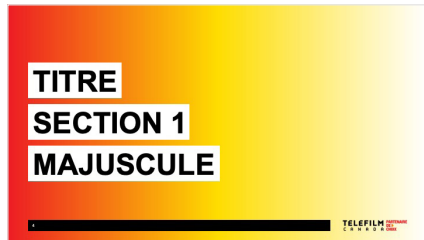
Source : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/valeurs-ethique/langues-officielles/services-public/bureaux-bilingues.html>



PRÉSENTATION POWERPOINT



Les diapositives de sections doivent être utilisées en respectant la séquence de 1-2-3-4. Une fois la séquence terminée, il faut recommencer à partir de la diapositive de section 1.



PAPETERIE

CARTES PROFESSIONNELLES

La carte professionnelle est imprimée recto verso. Un côté est réservé au français et l'autre à l'anglais.

TELEFILM PARTENAIRE
C A N A D A DE ► CHOIX Canad 

Marie-Christine Lambert C 123 456-7890
Dipl mes ou Certifications T 123 456-7890, poste 1234
Conseill re, communication + 1 800 567-0890
et promotion @ Marie-Christine.Lambert@telefilm.ca
► telefilm.ca

360, rue Saint-Jacques, bureau 600, Montr al (Qu bec) H2Y 1P5

TELEFILM PARTNER
C A N A D A OF ► CHOICE Canad 

Marie-Christine Lambert C 123-456-7890
Diplomas or Certifications T 123-456-7890, ext. 1234
Advisor, Communication + 1-800-567-0890
and Promotion @ Marie-Christine.Lambert@telefilm.ca
► telefilm.ca

360 St. Jacques Street, Suite 600, Montr al, Qu bec H2Y 1P5

ENVELOPPES ET ÉTIQUETTES D'EXPÉDITION

ENVELOPPE N°10

Les enveloppes utilisent la version bilingue du logo signature principale.

L'ANGLAIS OU LE FRANÇAIS D'ABORD ?

Dans tous les cas, des salutations aux signatures institutionnelles, en passant par les notes de service et les cartes professionnelles, l'ordre linguistique est le suivant :

- Le français apparaît en premier ou à gauche pour un bureau situé au Québec.
- L'anglais apparaît en premier ou à gauche pour un bureau situé dans un autre territoire ou une autre province.

Source : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/valeurs-ethique/langues-officielles/services-public/bureaux-bilingues.html>

TELEFILM PARTENAIRE PARTNER
C A N A D A DE ► CHOIX OF ► CHOICE

Canada

360, rue Saint-Jacques, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 1P5

TELEFILM PARTENAIRE PARTNER
C A N A D A DE ► CHOIX OF ► CHOICE

Canada

360, rue Saint-Jacques, bureau 600, Montréal (Québec) H2Y 1P5 ► telefilm.ca

EN-TÊTES DE LETTRE

Les en-têtes de lettre sont disponibles dans l'intranet en format Word, et préadressées pour chacun des bureaux de Téléfilm Canada. Deux types sont disponibles en fonction des modes d'impression usuels — en couleur et en noir seulement.



AUTRES DOCUMENTS

TÉLÉFILM PARTENAIRE
CANADA DE CHOIX

Canada

▶ AVANTAGES SOCIAUX

TÉLÉFILM OFFRE À SES EMPLOYÉS UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN ET STIMULANT, APPUYÉ PAR UN MODÈLE DE LEADERSHIP QUI FAVORISE DES COMPÉTENCES ET COMPORTEMENTS EN LIEN AVEC SES VALEURS ORGANISATIONNELLES.

CE DOCUMENT, DESTINÉ AUX EMPLOYÉS À SERVICE CONTINU ET À TERME SPÉCIFIQUE, DÉCRIT LA GAMME D'AVANTAGES SOCIAUX OFFERTS PAR TÉLÉFILM, REPRÉSENTANT ENVIRON 25 % DE VOTRE RÉMUNÉRATION.

RÉGIME DE PENSION DE RETRAITE (obligatoire)

En raison de la coordination du Régime de pension de retraite de la fonction publique avec le Régime de pensions du Canada (RPC) ou le Régime de rentes du Québec (RRQ), vous cotisez selon deux taux :

- 9,83 % / *8,77 % du salaire brut jusqu'au maximum annuel RPC/RRQ
- 12,13 % / *10,46 % du salaire brut dépassant le maximum couvert par le RPC/RRQ
- En cas de départ :
 - après moins de deux (2) ans de service, admissible à un remboursement des cotisations de l'employé seulement
 - après plus de deux (2) ans de service, trois options possibles

Cotisations débutent à partir de la date d'embauche
* Embauché à partir du 1^{er} janvier 2013

ASSURANCES-VIE

PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES DE DÉCÈS (obligatoire)

- 2 x salaire annuel
- Prime mensuelle basée sur le salaire : 0,15 \$ par tranche de 1 000 \$

Protection à partir de la date d'embauche

ASSURANCES-VIE SUPPLÉMENTAIRES (facultatives)

Peut nécessiter un examen médical

- Assurance-vie de base (1 x salaire annuel)
- Assurance-vie complémentaire (1 x salaire annuel)
- Assurance mort accidentelle (maximum de 10 unités x 25 000 \$)
- Assurance des personnes à charge

Vous devez souscrire à l'assurance-vie de base afin d'avoir accès aux trois autres protections.

La prime mensuelle est basée sur l'âge et le salaire.

Protection à partir de la date de signature du formulaire d'adhésion

AUTRES RÉGIMES D'ASSURANCE

ASSURANCE INVALIDITÉ DE LONGUE DURÉE (obligatoire)

70 % du salaire mensuel après 13 semaines d'attente

- Pas d'assurance invalidité de courte durée, les congés de maladie sont cumulables d'année en année et servent à cette fin.
- Prime mensuelle basée sur le salaire

Protection à partir du premier jour du mois suivant la date d'embauche

ASSURANCE-SANTÉ/HOSPITALISATION (obligatoire)

La participation est obligatoire si vous n'êtes pas déjà couvert par un autre régime. Les primes mensuelles sont basées sur le niveau d'hospitalisation :

	NIVEAU I (60 \$/j ^{**})	NIVEAU II (140 \$/j ^{**})	NIVEAU III (220 \$/j ^{**})
Individuelle	0,00 \$	1,10 \$	5,31 \$
Familiale	0,00 \$	3,53 \$	10,34 \$

* Montant maximum remboursable par jour lors d'une hospitalisation

- Rembourse 80 % des frais liés aux médicaments et à d'autres services tels que massothérapeutes, psychologues, vision, etc., jusqu'à concurrence des frais admissibles maximums. Certains soins nécessitent une ordonnance d'un médecin.

- Protection médicale pendant les 40 premiers jours d'un voyage.

Protection à partir du mois suivant la date de signature du formulaire d'adhésion

PLAN DENTAIRE (obligatoire)

- Prime entièrement payée par Téléfilm
- Remboursement de 90 % pour les soins mineurs : nettoyage (aux 9 mois), radiographies, etc.
- Remboursement de 50 % pour les soins majeurs; pré-approbation de l'assurance nécessaire
- Protection individuelle ou familiale

Franchise individuelle : 25 \$; familiale : 50 \$
Protection en vigueur après trois (3) mois d'emploi continu

AUTRES AVANTAGES

VACANCES

- Les crédits sont accordés à l'avance pour l'exercice financier du 1^{er} avril au 31 mars.
- Les crédits sont calculés selon la catégorie d'emploi du poste occupé.

Les employés sont encouragés à prendre leurs vacances annuelles avant la fin de l'exercice financier. Toutefois, un maximum de cinq (5) jours peuvent être reportés à l'exercice suivant.

TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

Le temps supplémentaire est rémunéré. Vous pouvez choisir de vous le faire payer ou de l'accumuler en jours de congé, jusqu'à un maximum de 35 heures par exercice financier.

Le temps supplémentaire ne s'applique pas aux postes de cadres.

MALADIE ET OBLIGATION PERSONNELLE

Les crédits pour les congés de maladie sont cumulables mensuellement et ne sont pas monnayables.

- Les crédits pour les jours d'obligation personnelle sont accordés à l'avance pour l'exercice financier du 1^{er} avril au 31 mars.

- Dix (10) jours de maladie et cinq (5) jours d'obligation personnelle sont octroyés par année.

À la fin de l'exercice financier, les jours d'obligation personnelle non utilisés sont ajoutés à la banque de congés de maladie, constituant par le fait même votre banque d'invalidité de courte durée.

CONGÉS SPÉCIAUX

Des congés accordés pour des raisons telles que le deuil, déménagement, etc.

CONGÉS STATUTAIRES PAYÉS

Il y a onze (11) congés statutaires. Également, les bureaux de Téléfilm Canada sont fermés entre Noël et le jour de l'An.

AUTRES AVANTAGES (suite)

HORAIRE DE TRAVAIL

- Un programme d'aménagement des horaires favorisant la conciliation travail/vie personnelle est offert.

CONGÉ DE MATERNITÉ, DE PATERNITÉ, PARENTAL ET D'ADOPTION (pour les employés à service continu seulement)

- Six (6) mois de service continu ou la combinaison de terme spécifique et de service continu, sans interruption du lien d'emploi, doivent être complétés pour avoir droit au supplément de rémunération pour un congé de maternité, parental ou d'adoption.

- Six (6) mois de service continu doivent être complétés pour avoir droit au supplément pour le congé de paternité (au Québec seulement).

Supplément de rémunération : Téléfilm verse la différence entre le montant brut des prestations d'assurance-emploi et 93 % du salaire brut.

APPRENTISSAGE CONTINU

Frais de scolarité – Le choix du cours doit être en lien avec le milieu de travail. L'école choisie doit être un établissement postsecondaire reconnu (université, cégep, collège).

Pour vous prévaloir de ce programme, le cours doit avoir été terminé et réussi. Vous serez lié par une clause de rétention d'un an.

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Un Programme d'aide aux employés est offert par Santé Canada. Ce service est offert à l'employé et à sa famille immédiate.

DOTATION

Les postes vacants sont affichés à l'interne – voir la procédure de dotation dans l'intranet.

Programme RECRUE – un boni de 1 000\$ est offert si le candidat que vous nous avez référé est retenu pour un poste.

PAIE ET DÉPÔT DIRECT

Cycle de deux (2) semaines débutant un jeudi et se terminant un mercredi, en arrérage.

Vous devez fournir un spécimen de chèque pour le service de dépôt direct.

AUTRES DOCUMENTS



Résumé du Programme et requérants admissibles

Ces principes directeurs s'appliquent au Programme de développement (le « Programme ») du Fonds du long métrage du Canada (le « FLMC »), qui a pour but d'aider le développement de longs métrages canadiens admissibles et les sociétés de production canadiennes participant à la production de longs métrages au Canada.

Ces principes directeurs fournissent des indications concernant les objectifs du Programme, les critères d'admissibilité et d'évaluation et les modalités de financement.

Intention et objectifs du Programme

Le Programme reflète l'intention de Téléfilm Canada (« Téléfilm ») de maintenir et de renforcer son rôle essentiel de bailleur de fonds destinés à la production de films.

Le FLMC cherche à améliorer la performance d'un plus grand nombre de longs métrages. Le Programme contribue à l'atteinte de cet objectif en appuyant financièrement les sociétés ayant connu du succès dans la production de longs métrages.

Le Programme vise à offrir aux requérants admissibles la flexibilité qu'ils recherchent en leur permettant de présenter un portefeuille annuel¹ de projets à Téléfilm. Ainsi, l'on s'attend à ce que les requérants assument la responsabilité de leurs activités de développement et soient évalués en fonction des succès culturels et commerciaux qu'ils obtiennent.

Afin de contribuer à l'atteinte des objectifs du Programme, Téléfilm s'efforcera d'appuyer des longs métrages canadiens représentant une grande variété de genres, de tailles de devis, de types de sociétés de production et de régions à l'échelle du pays, présentant des points de vue différents, comme ceux des femmes et des nouveaux talents, et illustrant la diversité culturelle du pays, notamment par la présence de communautés autochtones, de minorités linguistiques, etc.

1. Critères d'admissibilité des requérants et des projets

1.1. Critères d'admissibilité généraux s'appliquant aux requérants

Un requérant doit satisfaire à tous les critères d'admissibilité suivants :

- être une société sous contrôle canadien, conformément aux articles 26 à 28 de la Loi sur Investissement Canada;
- avoir son siège social au Canada et exercer ses activités au Canada;
- exploiter son entreprise à titre de société de production de longs métrages.

1. Un ensemble formé d'un ou de plusieurs projets en développement, dont chacun comporte une étape de développement ou plus.

SIGNATURES **COURRIEL** TÉLÉFILM**BUREAU SITUÉ AU QUÉBEC****Prénom Nom**

Titre, Service

Title, Department

T 514 283-0000, poste 0000**C** 514 123-4567**+** 1 800 345-0000

TELEFILM PARTENAIRE DE ► **CHOIX** PARTNER OF ► **CHOICE**
 C A N A D A

TELEFILM.CA    **BUREAU SITUÉ DANS UN AUTRE TERRITOIRE OU UNE AUTRE PROVINCE****Prénom Nom**

Title, Department

Titre, Service

T 514-283-0000, ext. 0000**C** 514-123-4567**+** 1-800-345-0000

TELEFILM PARTNER OF ► **CHOICE** PARTENAIRE DE ► **CHOIX**
 C A N A D A

TELEFILM.CA    

L'identité de Téléfilm Canada est souvent véhiculée par le biais des communications électroniques. Il est donc essentiel de s'assurer de l'uniformité de toutes les signatures des employés en se basant sur les paramètres présentés ci-contre.

Police de caractères :

Arial 12 pt, minuscules, noir

Prénom Nom :

Arial Bold 12 pt, minuscules, noir

Numéro de téléphone :

Le positionnement des tirets est différent entre le français et l'anglais

Symboles T, C et + : Arial Bold 12 pt, rouge (R 237 / G 28 / B 36)**Signature bilingue :** 30 px de hauteur**L'ANGLAIS OU LE FRANÇAIS D'ABORD ?**

Dans tous les cas, des salutations aux signatures institutionnelles, en passant par les notes de service et les cartes professionnelles, l'ordre linguistique est le suivant :

- Le français apparaît en premier ou à gauche pour un bureau situé au Québec.
- L'anglais apparaît en premier ou à gauche pour un bureau situé dans un autre territoire ou une autre province.

Source : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/valeurs-ethique/langues-officielles/services-public/bureaux-bilingues.html>

SIGNATURES **COURRIEL** FMC**BUREAU SITUÉ AU QUÉBEC****Prénom Nom**

Titre, Service

Title, Department

T 514 283-0000, poste 0000**C** 514 123-4567**+** 1 800 345-0000

TELEFILM **PARTENAIRE** **PARTNER**
CANADA **DE** **CHOIX** **OF** **CHOICE**



**FONDS DES MÉDIAS
DU CANADA**

**CANADA
MEDIA FUND**

TELEFILM.CA    

Police de caractères :

Arial 12 pt, minuscules, noir

Prénom Nom :

Arial Bold 12 pt, minuscules, noir

Numéro de téléphone :

Le positionnement des tirets est différent entre le français et l'anglais

Symboles T, C et + : Arial Bold 12 pt, rouge (R 237 / G 28 / B 36)**Signature bilingue :** 30 px de hauteur

L'identité de Téléfilm Canada est souvent véhiculée par le biais des communications électroniques. Il est donc essentiel de s'assurer de l'uniformité de toutes les signatures des employés en se basant sur les paramètres présentés ci-contre.

BUREAU SITUÉ DANS UN AUTRE TERRITOIRE OU UNE AUTRE PROVINCE**Prénom Nom**

Title, Department

Titre, Service

T 514-283-0000, ext. 0000**C** 514-123-4567**+** 1-800-345-0000

TELEFILM **PARTNER** **PARTENAIRE**
CANADA **OF** **CHOICE** **DE** **CHOIX**



**CANADA
MEDIA FUND**

**FONDS DES MÉDIAS
DU CANADA**

TELEFILM.CA    

L'ANGLAIS OU LE FRANÇAIS D'ABORD ?

Dans tous les cas, des salutations aux signatures institutionnelles, en passant par les notes de service et les cartes professionnelles, l'ordre linguistique est le suivant :

- Le français apparaît en premier ou à gauche pour un bureau situé au Québec.
- L'anglais apparaît en premier ou à gauche pour un bureau situé dans un autre territoire ou une autre province.

Source : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/valeurs-ethique/langues-officielles/services-public/bureaux-bilingues.html>

BRANDING
INTERNATIONAL

LOGO SIGNATURE **INTERNATIONALE**

LOGO SIGNATURE **INTERNATIONALE**

Logo signature internationale qui présente Téléfilm en tant qu'institution.
Pour utilisation dans un contexte corporatif.

TELEFILM **PARTENAIRE**
C A N A D A **DE ►**
CHOIX



LOGO SIGNATURE **INTERNATIONALE** VERSIONS LINGUISTIQUES

Version française

TELEFILM **PARTENAIRE**
C A N A D A **DE ▶**
CHOIX

Version anglaise

TELEFILM **PARTNER**
C A N A D A **OF ▶**
CHOICE

Version bilingue
(communication à
prédominance française)

TELEFILM **PARTENAIRE** **PARTNER**
C A N A D A **DE ▶** **OF ▶**
CHOIX **CHOICE**

Version bilingue
(communication à
prédominance anglaise)

TELEFILM **PARTNER** **PARTENAIRE**
C A N A D A **OF ▶** **DE ▶**
CHOICE **CHOIX**

LOGO SIGNATURE INTERNATIONALE AUTORISATIONS ET RESTRICTIONS

VERSION OFFICIELLE

Dans la majorité des cas, la signature internationale devrait être utilisée sur un fond blanc.

Toutefois, lorsque le médium le requiert, des versions alternatives sont disponibles.

Espace de protection



Versions alternatives



RESTRICTIONS

Couleurs non incluses dans le guide



Couleurs différentes pour les composants



Distorsion



Reconstitution



Ajout d'éléments



Fond peu contrasté ou complexe



LOGO SIGNATURE
PROPULSÉ PAR

LOGO SIGNATURE **PROPULSÉ PAR**

Doit être utilisé lorsque Téléfilm agit à titre d'organisatrice principale d'événements ou d'initiatives.

TELEFILM  **PROPULSÉ
PAR**
C A N A D A



LOGO SIGNATURE **PROPULSÉ PAR** AUTORISATIONS ET RESTRICTIONS

VERSION OFFICIELLE : DOIT ÊTRE UTILISÉ LORSQUE TÉLÉFILM AGIT À TITRE D'ORGANISATRICE PRINCIPALE D'ÉVÉNEMENTS OU D'INITIATIVES.

Dans la majorité des cas, la signature « Propulsé par » devrait être utilisée sur un fond blanc.

Toutefois, lorsque le médium le requiert, des versions alternatives sont disponibles.

Espace de protection



Versions alternatives



À L'INTERNATIONAL, SEUL LE ROUGE EST UTILISÉ.

VERSIONS LINGUISTIQUES

Version française



Version anglaise



Version bilingue (communication à prédominance française)



Version bilingue (communication à prédominance anglaise)



LOGO SIGNATURE INTERNATIONALE RDV CANADA

Dans le cadre de l'identité RDV Canada, le logo signature internationale de Téléfilm Canada et le mot-symbole Canada doivent être utilisés.

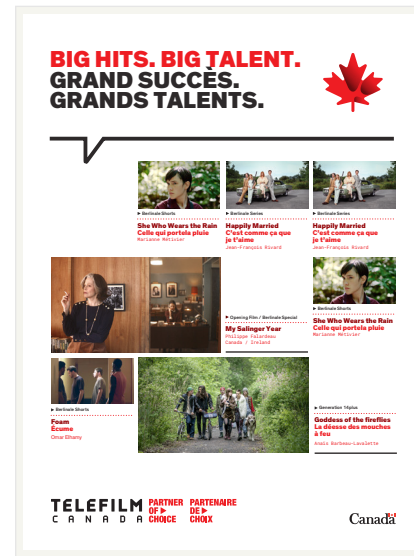


L'ANGLAIS OU LE FRANÇAIS D'ABORD ?

Dans tous les cas, des salutations aux signatures institutionnelles, en passant par les notes de service et les cartes professionnelles, l'ordre linguistique est le suivant :

- Le français apparaît en premier ou à gauche pour un bureau situé au Québec.
- L'anglais apparaît en premier ou à gauche pour un bureau situé dans un autre territoire ou une autre province.

Source : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/valeurs-ethique/langues-officielles/services-public/bureaux-bilingues.html>



DIRECTION ARTISTIQUE

LOGO



DIRECTION ARTISTIQUE

COULEURS



DIRECTION ARTISTIQUE

TYPOGRAPHIES

Theinhardt

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890!@#\$%^&*()

Roboto Mono

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890!@#\$%^&*()

DIRECTION ARTISTIQUE

PHYLACTÈRE BILINGUE

CANADA.
PARTNER
OF CHOICE.
PARTENAIRE
DE CHOIX.



CANADA.
A WORLD
OF TALENT.
UN MONDE
DE TALENT.



DIRECTION ARTISTIQUE

PHYLACTÈRE UNILINGUE

**CANADA.
THE TRUE
NORTH.
STRONG AND
TALENTED.**



**THE SCREENS
MAY BE
SMALLER,
BUT CANADA'S
STILL GOING
BIG ONLINE**



DIRECTION ARTISTIQUE

DIRECTION PHOTO – FILMS



Ajuster la lumière pour
harmoniser le tout
Ne pas ajouter ni mettre
de filtre sur les images de film
Format 16:9

DIRECTION ARTISTIQUE

DIRECTION PHOTO – PRODUCTEURS/RÉALISATEURS

Ajuster la lumière pour harmoniser le tout
Filtre noir et blanc



Amet Sollicitudin Vulputate

David Doe

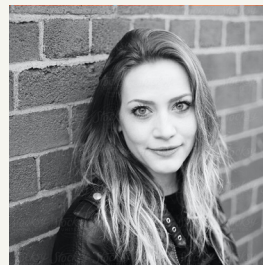
daviddoe@website.com



Mollis Risus

Catherine Comeau

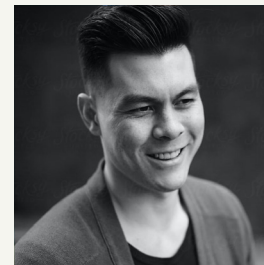
catherinecomeau@website.com



Mollis Risus

Catherine Comeau

catherinecomeau@website.com



Amet Sollicitudin Vulputate

David Doe

daviddoe@website.com

DIRECTION ARTISTIQUE

ÉLÉMENTS GRAPHIQUES



DIRECTION ARTISTIQUE

TAPISSERIE



DIRECTION ARTISTIQUE

EXEMPLE DE MONTAGE

CANADA.
PARTNER
OF CHOICE.
PARTENAIRE
DE CHOIX.

RDVCANADA.CA

TELEFILM CANADA PARTNER OF CHOICE PARTENAIRE DE CHOIX

CANADA.
A WORLD
OF TALENT.
UN MONDE
DE TALENT.

RDV CANADA .CA

TELEFILM CANADA PARTNER OF CHOICE PARTENAIRE DE CHOIX

C N A
RDV CANADA .CA
D A
A

TELEFILM CANADA PARTNER OF CHOICE PARTENAIRE DE CHOIX

CANADA.
A WORLD
OF TALENT.
UN MONDE
DE TALENT.

Directory of Canadian Producers
Répertoire des producteurs canadiens Big

 David Doo doo@rdvcanada.ca	 Catherine Cormier cormier@rdvcanada.ca	 Kelly Peck peck@rdvcanada.ca
 Kelly Peck peck@rdvcanada.ca	 David Doo doo@rdvcanada.ca	 Catherine Cormier cormier@rdvcanada.ca

TELEFILM CANADA PARTNER OF CHOICE PARTENAIRE DE CHOIX

DIRECTION ARTISTIQUE

EXEMPLE BANNIÈRE WEB



FORMAT *BIGBOX* 1 - SÉQUENCE 1



FORMAT *BIGBOX* 1 - SÉQUENCE 2



FORMAT *BIGBOX* 1 - SÉQUENCE 3

FORMAT *LEADERBOARD* 1



FORMAT *LEADERBOARD* 2



SÉQUENCE 1

2

3

4

5

DIRECTION ARTISTIQUE

GRILLE GRAPHIQUE

**BIG HITS. BIG TALENT.
GRAND SUCCÈS.
GRANDS TALENTS.**




<p>► Berlinale Shorts</p> <p>She Who Wears the Rain Celle qui porteta pluie Marilène Hélicourt</p>	<p>► Berlinale Series</p> <p>Happily Married C'est comme ça que je t'aime Jean-François Rivard</p>	<p>► Berlinale Series</p> <p>Happily Married C'est comme ça que je t'aime Jean-François Rivard</p>
	<p>► Opening Film / Berlinale Special</p> <p>My Sallinger Year Philippe Plouffe Canada / Ireland</p>	<p>► Berlinale Shorts</p> <p>She Who Wears the Rain Celle qui porteta pluie Marilène Hélicourt</p>
<p>► Berlinale Shorts</p> <p>Foam Écume Olivier Chénay</p>		<p>► Generation 14plus</p> <p>Goddess of the fireflies La déesse des mouches à feu Annie Barbeau-Lavalette</p>

TELEFILM PARTNER OF CHOICE PARTENAIRE DE CHOIX
C A N A D A

Canada

**BIG HITS. BIG TALENT.
GRAND SUCCÈS.
GRANDS TALENTS.**



<p>► Berlinale Shorts</p> <p>She Who Wears the Rain Celle qui porteta pluie Marilène Hélicourt</p>	<p>► Berlinale Series</p> <p>Happily Married C'est comme ça que je t'aime Jean-François Rivard</p>	<p>► Berlinale Series</p> <p>Happily Married C'est comme ça que je t'aime Jean-François Rivard</p>
<p>► Berlinale Shorts</p> <p>Foam Écume Olivier Chénay</p>	<p>► Opening Film / Berlinale Special</p> <p>My Sallinger Year Philippe Plouffe Canada / Ireland</p>	<p>► Berlinale Shorts</p> <p>She Who Wears the Rain Celle qui porteta pluie Marilène Hélicourt</p>
		<p>► Generation 14plus</p> <p>Goddess of the fireflies La déesse des mouches à feu Annie Barbeau-Lavalette</p>

TELEFILM PARTNER OF CHOICE PARTENAIRE DE CHOIX
C A N A D A

Canada

PERSONNE-RESSOURCE

Marie-Christine Lambert
Conseillère, communication et promotion

T 438 469-1219

+ 1 800 567-0890

@Marie-Christine.Lambert@telefilm.ca

TELEFILM PARTENAIRE
C A N A D A DE ►
CHOIX